

N°18-06-069

L'an deux mil dix-huit, le mercredi 27 juin à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 15 juin 2018.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BEAUBOIS B. ; LEMAIRE C.
Messieurs DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; GARDIN J. (reçoit pouvoir de G. DELATTRE) ; COLIN O. ; FRANQUE G.A. ; SENECAT D. ; CRENLEUX L. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. (reçoit pouvoir de D. MONFAIT) ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir d'E. BOIN) ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ;

Absents excusés :

Madame BOIN E. (donne pouvoir à J. DELANNOY)
Messieurs PRUVOST M. ; DUWAT A. ; LHEUREUX M. ; BRUGGEMAN M. ; MONFAIT D. (donne pouvoir à M. MAGERE) ; DELATTRE G. (donne pouvoir à J. GARDIN) ; BEE D.

Absents :

Madame FOURNIER A.
Messieurs DUFOUR O. ; WALLET B. ; GALLET J.M.

Monsieur Maurice MAGERE est élu secrétaire.

OBJET : CENTRE AQUATIQUE L'AA PISCINE – FIXATION DE TARIFS

Rapporteur : Christian LEROY

Dans l'optique de l'ouverture du centre aquatique en juin prochain, il y a lieu de fixer les tarifs d'entrées, d'animations et de leçons qui seront appliqués.

Les nouveaux tarifs proposés sont les suivants :

AQUATIC'		
Entrée individuelle	4,00 €	La séance
Entrée individuelle réduite (- de 16 ans, étudiant, + de 65 ans pendant les créneaux des aînés)	3,00 €	La séance
Entrée individuelle – de 3 ans	Gratuit	
Abonnement 10 entrées	32,00 €	6 mois
Abonnement 10 entrées réduites (- de 16 ans, étudiant, + de 65 ans pendant les créneaux des aînés)	25,00 €	6 mois
PASS famille (2A+2E) ou (1A+3E)	12,00 €	La séance

PASS AQUATIC' illimité pour 1 personne	25,00 €	1 mois
KID'S		
Bébé dans l'eau	7,50 €	La séance
Kid's Party	7,50 €	La séance
Abonnement 10 séances	60,00 €	6 mois

CLASSIC'		
Aquagym	7,50 €	La séance
Bodypalm	7,50 €	La séance
Abonnement 10 séances	60,00 €	6 mois
PASS CLASSIC' illimité pour 1 personne	35,00 €	1 mois

ACTIV'		
Aquabike	10,00 €	La séance
Fitboard	10,00 €	La séance
Aquajump	10,00 €	La séance
Circuit training	10,00 €	La séance
Abonnement 10 séances	80,00 €	6 mois
PASS ACTIV" illimité pour 1 personne	45,00 €	1 mois

FORM'		
Espace forme libre	6,50 €	La séance
Abonnement 10 séances	50,00 €	6 mois
Coaching forme	7,50 €	La séance
Abonnement 10 séances	60,00 €	6 mois
PASS espace forme illimité + AQUATIC' pour 1 personne	35,00 €	1 mois

LECONS		
Enfant tous les jours (15 séances possibles)	90,00 €	1 mois
Adulte 10 séances	75,00 €	6 mois

SCOLAIRES	
Primaires CCPL	Gratuit
Primaires extérieurs	2,00 €
Collèges et Lycée CCPL	1,50 €
Collèges et Lycées extérieurs	2,00 €
Prise en charge groupe par les MNS	20,00 €
ALSH CCPL	Gratuit
ALSH extérieurs	2,00 €
Public spécialisé	1,50 €

TARIFS CE et AMICALES DU PERSONNEL	
Abonnement 10 entrées AQUATIC'	30,00 €
Abonnement 10 entrées AQUATIC' enfants (- de 16 ans)	23,00 €
Abonnement 10 entrées CLASSIC'	57,00 €
Abonnement 10 entrées ACTIV'	76,00 €
Abonnement 10 entrées FORM' en accès libre	47,50 €
Abonnement 10 séances KID'S	57,00 €

Accusé de réception en préfecture
062-246201016-20180627-18-06-069-DE
Date de télétransmission : 29/06/2018
Date de réception préfecture : 29/06/2018

AUTRES TARIFS	
Bonnet adulte tissu enduit	8,00 €
Bonnet silicone adulte	3,00 €
Bonnet de bain	2,00 €
Bonnet tissu enfant	2,50 €
Lunettes standard adulte	6,00 €
Lunettes standard enfant	4,00 €
Lunettes masques enfant	10,00 €
Renouvellement de carte en cas de perte	2,00 €
Location de matériels ludiques	1,00 €
Location de brassards	0,50 €
Privatisation de l'équipement (1/2 journée ou soirée)*	1 500,00 €

* Avec mise à disposition du personnel de surveillance et du nettoyage

La Communauté de Communes du Pays de Lumbres se réserve le droit d'émettre des cartes KDO à offrir lors de manifestations qu'elle organise.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **FIXE** les tarifs du centre aquatique tels que proposés ci-dessus. Ils seront applicables **à compter du 30 juin 2018**.

Cette délibération annule et remplace les délibérations n° 18-03-023 du 12/03/2018 et n° 18-05-058 du 14/05/2018.

Pour extrait conforme.
Le Président,

